Réf. Farde e-Assemblées : 2743515

N° OJ : **2**

Projet d'Arrêté - Conseil du 30/11/2026

Objet : Convention de partenariat entre la Ville de Bruxelles et l'asbl Urban Generations.

Le Conseil communal,

Vu l'article 117 de la Nouvelle Loi Communale;

Considérant les répercussions d'ordre touristique, économique et culturel qu'engendrent « Brussels Urban Sessions »;

Considérant les retombées en termes d'images pour la Ville sur les aspects multiculturels, sportifs et d'éducation ;

Considérant la volonté de la Ville de développer l'offre et d'assurer l'accessibilité des évènements culturelles à toutes et tous ;

La Ville et l'organisateur ont décidé de s'associer afin de créer une collaboration portant sur l'organisation de l'événement.

Sur proposition du Collège des Bourgmestre et Echevins,

ARRETE:

Article unique : la convention de partenariat entre la Ville et l'asbl Urban Generations pour l'événement « Brussels Urban Sessions » est adoptée.

Annexes :

Convention FR (Consultable au Secrétariat des Assemblées)